

SUJET PROPOSÉ A UN CONTRAT DOCTORAL ETABLISSEMENT 2023

A renseigner et à déposer sur la plateforme (adresse ci-dessous) avant le 11 avril 2023 :

<https://theses.doctorat-bretagneloire.fr/>

Attention : il est impératif de joindre à ce document lors du dépôt sur TEBL, la procédure de sélection des candidats au niveau de votre Unité de Recherche.

Pour les renseignements :

Manuel FERRER, pour les unités de recherche de l'Université d'Angers

Elodie CHASSAGNE, pour les unités de recherche de l'Université de Nantes

Amélia BORE, pour les unités de recherche de l'Université de Maine

UNITE DE RECHERCHE

Nom de l'Unité de Recherche: Centre Atlantique de Philosophie (CAPHI)

N° de l'Unité de Recherche : 7463

Nom du Directeur-trice de l'Unité de Recherche : Bruno Gnassounou (Nantes)/Jean-Christophe Bardout (Rennes)

Ecole Doctorale : ECLIS

SUJET DE THESE

Intitulé Français du sujet de thèse proposé

200 caractères maximum espaces compris

Libre arbitre et rationalité pratique

Une mise à l'épreuve des conceptions de l'action rationnelle et moralement imputable.

Intitulé Anglais du sujet de thèse proposé

200 caractères maximum espaces compris

Free will and practical rationality Assessing the Reason(s) View(s) of Action and Moral Responsibility

Domaine scientifique principal de la thèse	Sciences humaines et humanités
Domaine scientifique secondaire de la thèse	Philosophie et arts
Discipline	Philosophie

DIRECTEUR-TRICE DE THESE

CIVILITE	Monsieur
NOM	MICHON
PRENOM	CYRILLE
Adresse mail	Cyrille.michon@univ-nantes.fr
Date d'obtention HDR	2002
Nombre d'encadrement en cours au 1^{er} octobre 2022	2

Co-directeur-trice/co-encadrant-e le cas échéant

CIVILITE	
NOM	
PRENOM	
UNIVERSITE D'AFFECTATION UNITE DE RECHERCHE	

Adresse mail	
Date d'obtention HDR	
Nombre d'encadrement en cours au 1^{er} octobre 2022	

Co-encadrant-e le cas échéant

CIVILITE	
NOM	
PRENOM	
UNIVERSITE D'AFFECTATION UNITE DE RECHERCHE	
Adresse mail	
Nombre de co-encadrement en cours au 1^{er} octobre 2022	

ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE

<p>Argumentaire scientifique présentant les enjeux de la thèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - problématique, - contexte, - méthodologie <p>1 page maximum</p>
<p>MOTS CLES (5) : Action, Libre arbitre, Responsabilité Morale, Raisons</p>
<p>Problématique</p> <p>La thèse devra fournir une évaluation de ce que l'on pourrait appeler les « Conceptions de la ou des raison(s) » dans le domaine de la philosophie de l'action et de la philosophie morale, au regard de la question du libre arbitre.</p> <p>Prenant acte d'une irréductibilité au moins conceptuelle entre l'espace des raisons et celui des causes (ou des jeux de langage de l'explication causale des événements naturels et de l'explication rationnelle des actions humaines), des philosophes de l'action d'un côté, et de la responsabilité morale, de l'autre, ont développé des conceptions de l'action humaine qui font non seulement place à l'irréductibilité de l'explication par des raisons, mais aussi à la liberté en un sens qui rend compte d'un pouvoir de délibération entre des alternatives et</p>

du type de contrôle jugé nécessaire pour l'imputation de responsabilité. Toutefois, ces conceptions refusent de voir l'analyse de l'action ou de la responsabilité être « prise en otage » par la réponse (peut-être encore à venir) à la question métaphysique de la compatibilité du libre arbitre et du déterminisme (stratégie initiée notamment par Strawson 1962). Elles aboutissent de fait à une position compatibiliste au moins dans le sens suivant : une action peut être rationnelle et moralement imputable même si elle n'est pas libre au sens libertarien (incompatible avec toute forme de déterminisme). Il s'agira d'étudier les objections adressées à ces conceptions par le camp libertarien, selon lesquelles l'analyse de l'action comme celle de la responsabilité morale est incomplète si elle n'introduit pas la condition libertarienne, et les réponses à ces objections. Peut-on rester neutre sur la question du libre arbitre quand on prétend fournir une théorie de l'action de la responsabilité ? Si on ne le peut pas, qu'est-ce qui, du sein de ces théories (de la conception de l'action ou de celle de la responsabilité), conduit à poser ou à nier la condition libertarienne ?

Etat de l'art

Parmi les tenants de ce que j'appelle les Reason(s) Views, la plus importante est sans doute celle de John Martin Fischer, qui a développé une théorie élaborée de la *reasons-responsiveness* (notamment dans Fischer et Ravizza 1998, dépendant de Fischer 1994), censée fournir à la fois une conception de l'action rationnelle et de son imputabilité morale, inspirée à l'origine par l'argument de Frankfurt (1969) contre le Principe des possibilités alternatives (PAP). Fischer (seul ou avec Ravizza) défend le « semi-compatibilisme » qui admet qu'une liberté forte (un véritable pouvoir des alternatives, ou contrôle régulateur) est incompatible avec le déterminisme mais soutient que le contrôle requis par la responsabilité morale (guidance control) n'a pas cette exigence et peut très bien être exercé par des agents déterminés par des facteurs hors de leur contrôle. Il défend notamment l'idée que ce n'est pas l'agent mais le mécanisme de décision de l'agent qui doit être *sensible aux raisons*. Cette théorie fait depuis une vingtaine d'années l'objet de discussions intenses (Brink et Nelkin 2013, Haji 1998, McKenna 2013, Nelkin 2011, Pereboom 2014, Sartorio 2016). L'idée de fond est adoptée par de nombreux philosophes qui n'entrent pas dans les subtilités de cette discussion, comme par exemple Charles Larmore (2021) qui défend l'idée qu'une action n'est rationnelle et imputable que si elle est guidée par des raisons mais que cette considération suppose une forme de causalité des raisons, seule explication possible du guidage (en quoi il rejoint Davidson 1980). D'un autre côté Suzan Wolf (1990) a défendu une *Reason View* où il apparaît que l'action rationnelle doit être libre d'une liberté « psychologique » telle que deux actions exclusives soient compatibles avec le même état psychologique de l'agent (une forme de liberté que l'analyse de Fischer n'autorise pas), quand bien même elle serait déterminée physiquement (ou théologiquement). C'est une conception semblable que semble défendre Christian List dans plusieurs travaux récents (dont List 2018), où il estime que la réalisabilité multiple du psychologique dans le physique permet de penser que la liberté des alternatives à un niveau soit compatible avec la nécessité à l'autre niveau.

Méthodologie

La question posée se trouve à la croisée de trois littératures : la philosophie de l'action, la philosophie morale (sur la responsabilité) et la métaphysique (sur la liberté). Il ne saurait être question de les embrasser toutes les trois dans le temps d'une thèse. Mais la concentration sur les Conceptions de la ou des raison(s) permet néanmoins d'aborder les trois domaines. La thèse devra accomplir au moins deux objectifs.

- Elle devra faire le point sur la théorie développée par Fischer, et son niveau actuel d'élaboration, et lui comparer les autres formes de Reason View qui ont en commun avec elle le caractère central donnée aux raisons et à la raison pour rendre compte de l'action humaine et de la responsabilité, et le refus d'adopter la conception libertarienne.
- Il s'agira alors de voir si ces théories peuvent revendiquer la complétude de leur analyse, au point que la question du libre arbitre serait un ajout métaphysique non nécessaire, ou si des objections importantes restent sans réponse.

Le sujet de thèse s'inscrit clairement dans l'axe « Métaphysique » du Caphi (et plus particulièrement le sous-axe 1 « Métaphysique, langage, esprit »), et correspond à l'un des principaux sujets de recherche du directeur de la thèse, Cyrille Michon – qui a déjà dirigé trois thèses sur la question du libre arbitre (F. de Monneron, Gh. Le Gousse – publiée aux PUR, et JB Guillon – publication à venir), écrit trois livres sur la question, publié une traduction, et organisé plusieurs journées d'études internationales.

Il rejoint également en partie les travaux du directeur du Caphi, Bruno Gnassounou, spécialiste de philosophie de l'action, et ceux d'un autre membre du Caphi, sur le site de Rennes, Stéphane Lemaire qui travaille en métaéthique.

Le candidat ou la candidate pourra ainsi participer aux recherches en philosophie de l'action menées par B. Gnassounou, qui participe également régulièrement avec Cyrille Michon à un groupe de travail sur la philosophie d'Elizabeth Anscombe, largement consacré à la philosophie de l'action. Stéphane Lemaire dirige un séminaire de métaéthique qui portera cette année sur la responsabilité, et dans lequel la recherche proposée pour cette thèse s'inscrit parfaitement. Il a participé à une ANR sur la valeur de la liberté, et est également un des membres actifs d'une ANR en cours sur la responsabilité et les attitudes réactives.

Au sein du Caphi, l'étudiant pourra également profiter de l'expertise de Michael Murez en philosophie de l'esprit et du langage, qui contribue à élever les standards de la recherche en philosophie analytique, et constitue une aide précieuse pour les doctorants en philosophie analytique. Parmi eux, au moins trois sont actuellement en train de mener des recherches relevant de la philosophie de l'action et de la philosophie morale contemporaine (Thibaut Sitterlin sur l'action rationnelle, Pauline Gaschignard sur la méfiance, Marie-Céline Chades sur l'acrasie)

Bibliographie de l'unité sur ces problèmes (extrait limité aux livres)

GNASSOUNOU, Bruno (ed.) *Philosophie de l'action*, Paris, Vrin (collection textes-clés), 2011

GNASSOUNOU, Bruno, *La Parole donnée. Le contrat comme représentation collective*, Paris, Classiques Garnier, Bibliothèque de la pensée juridique, 2019

LE GOUSSE, Ghislain, *Le pouvoir d'agir autrement*, PUR, Rennes, 2017

LEMAIRE, Stéphane, *Le désir et les raisons*, Paris, Vrin, 2008

LEMAIRE, Stéphane et al. (eds) *Manuel de Métaéthique*, Paris, Herman, 2019

MICHON, Cyrille, *Qu'est-ce que le libre arbitre ?* Paris, Vrin (collection Chemins de savoir), 2011

MICHON, Cyrille, *Répondre de soi*, Paris, PUF (collection Chaire Etienne Gilson), 2022

Connaissances et compétences requises pour le-la futur-e doctorant-e :

Le-la candidat-e devra se donner une bonne culture philosophique dans la littérature analytique contemporaine, foisonnante dans les trois domaines concernés. Ce pourquoi, il-elle devra se laisser guider par un certain nombre d'ouvrages de référence, et par une orientation particulière signalée plus haut. Si la culture est déjà en partie acquise (ce qui est souhaitable), une confrontation immédiate aux théories en discussion pourra être envisagée.

Outre la capacité d'intégrer et d'apprécier les différents arguments et théories, le travail de thèse requiert la capacité de fournir une argumentation originale, à laquelle les étudiants français sont souvent mal préparés. La participation active à divers séminaires du Caphi ou autres lieux pratiquant l'argumentation philosophique sera d'une grande aide, dans ce domaine.

Intérêt du projet quant aux perspectives d'insertion professionnelle du-de la doctorant-e :

La thèse donnera une spécialisation académique en philosophie de l'action, en philosophie morale (métaéthique) et en métaphysique. Elle pourra également être présentée comme un travail de philosophie analytique contemporaine. Les débouchés correspondants sont évidemment peu nombreux, de nature universitaire, mais une bonne connaissance de l'anglais et de la philosophie de langue anglaise peut permettre la recherche de post-docs dans la plupart des pays européens et les autres pays anglophones.